



NOTE DE TRAVAIL

TREIZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 9 – 19 octobre 2018

COMITÉ A

Point 3 : Renforcement du système mondial de navigation aérienne

3.5 : Autres questions relatives à l'ATM

**NOMS-INDICATIFS CODÉS DE CINQ LETTRES
DE LA BASE DE DONNÉES ICARD**

(Note présentée par l'Irlande)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La note ci-jointe présente l'Équipe spéciale sur les noms-indicatifs codés de cinq lettres de la base de données de l'OACI sur les indicatifs de routes et de codes internationaux (ICARD) créée par le Groupe de coordination du Groupe européen de planification de la navigation aérienne (COG GEPNA), et ses travaux d'évaluation de la facilité de prononciation des 5LNC disponibles dans la liste de réserve de l'ICARD européen (EUR)/Atlantique Nord (NAT) et d'identification des problèmes connexes susceptibles de se poser à l'échelle mondiale.

L'un des principaux problèmes identifiés concerne le nombre de codes disponibles à consonance proche, ce qui entraîne une réduction du nombre réel de codes disponibles.

Des recommandations à court terme et à moyen terme sont formulées pour la résolution de ces problèmes.

Suite à donner : La Conférence est invitée à adopter les recommandations à court terme et à moyen terme figurant dans la Section 2 de la présente note.

1. INTRODUCTION

1.1 L'Équipe spéciale sur les noms-indicatifs codés de cinq lettres (5LNC) de la Base de données de l'OACI sur les indicatifs de routes et de codes internationaux (ICARD) a été créée en juin 2017 par le Groupe de coordination du Groupe européen de planification de la navigation aérienne (COG GEPNA) pour évaluer la facilité de prononciation des 5LNC disponibles dans la liste de réserve de l'ICARD européen (EUR)/Atlantique Nord (NAT) et identifier les problèmes susceptibles de se poser dans le monde entier. Les travaux effectués par l'Équipe spéciale ont été conformes à la lettre AN 11/45.5-17/101 de l'OACI du 11 août 2017 sur le système de base de données ICARD, et plus spécifiquement, la nécessité de mettre à jour la base de données et les règles visant à résoudre les cas 5LNC identiques dans le monde entier.

1.2 L'Équipe spéciale sur l'ICARD a examiné un certain nombre de questions, notamment la mise en œuvre à l'échelle mondiale de la navigation fondée sur les performances (PBN), les points de compte rendu des règles de vol à vue (VFR) pour se conformer aux audits de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA), et la nécessité de trouver des 5LNC disponibles pour résoudre les cas de 5LNC identiques dans le monde entier et se conformer aux dispositions de l'Annexe 11 — *Services de la circulation aérienne*, qui exerçaient une pression accrue sur une base de données ICARD déjà limitée.

1.3 L'Équipe spéciale a procédé à une évaluation détaillée de la facilité à prononcer les 5LNC disponibles dans la liste de réserve de la base de données ICARD EUR/NAT, analysé les critères de combinaison des lettres dans un 5LNC, révisé l'objectif de l'utilisation d'un 5LNC conformément aux dispositions actuelles de l'OACI (Annexe 11 de l'OACI et *Procédures pour les services de navigation aérienne — Exploitation technique des aéronefs* (Doc 8168)). L'Équipe spéciale a aussi pris note de la position de l'OACI sur l'utilisation du 5LNC à des fins militaires.

1.4 Suite aux travaux effectués, la difficulté à trouver des codes disponibles sans consonance proche a été l'un des problèmes majeurs identifiés et susceptibles d'affecter les codes disponibles. Par conséquent, on pourrait envisager la transférabilité de certains codes de la base de données ICARD d'une Région de l'OACI dont la demande de 5LNC est moins élevée [notamment de la Région Afrique occidentale et centrale (WACAF) de Dakar] vers la liste de réserve EUR/NAT.

1.5 Dans le cadre de ces travaux, quelques mises à jour de la base de données ICARD susceptibles d'être bénéfiques aux États utilisateurs et aux gestionnaires de données de l'ICARD ont été identifiées.

2. VOIE À SUIVRE

2.1 Les travaux de l'Équipe spéciale sur l'ICARD ont été présentés à plusieurs réunions régionales (Route Development Group East, Sous-groupe « Développement du réseau de routes ATS ») et interrégionales (Équipe spéciale d'élaboration de routes ATS interrégionales améliorées) et ses recommandations ont été adoptées. Ils ont également été présentés aux groupes de coordination des PIRG (GEPNA) qui ont examiné et entériné les recommandations.

Recommandations à court terme

2.2 Il est proposé que :

- a) l'OACI examine de toute urgence la méconnaissance et le manque de formation sur l'utilisation de l'ICARD dans les Régions qui ne l'utilisent pas activement ;
- b) l'OACI et les États alimentent de toute urgence l'ICARD avec tous les 5LNC utilisés dans le monde entier afin d'assurer la pertinence de cette base de données, et s'assurent que tous les 5LNC utilisés dans le monde figurent dans la base de données ;
- c) l'OACI et les États achèvent la résolution des cas de 5LNC identiques et à consonance proche ;
- d) conformément à la position mondiale de l'OACI sur l'usage militaire des 5LNC, les États améliorent la coordination civilo-militaire afin d'assurer que chaque fois qu'un 5LNC utilisé à des fins militaires paraît dans une publication d'information

aéronautique (AIP) de l'OACI et, par conséquent codé en FMS des aéronefs, ces 5LNC sont coordonnés à travers le processus de l'ICARD.

Recommandations à moyen terme

2.3 Après la mise en œuvre des recommandations à court terme et la disponibilité d'un aperçu général cohérent des 5LNC de la base de données ICARD, les recommandations à moyen terme suivantes sont proposées :

- a) analyser la transférabilité des 5LNC d'une région de l'OACI vers la liste de réserve d'une autre région (par ex., transfert des codes de la région WACAF vers la liste de réserve de la région EUR/NAT), ou la possibilité de créer de nouveaux codes susceptibles d'être ajoutés à la base de données ;
- b) parallèlement, l'OACI établira les règles montrant comment les 5LNC prononçables doivent être composés (combinaison de consonnes et de voyelles, paires de 5LNC de même prononciation mais à épellations différentes).

Améliorations techniques et fonctionnelles de la base de données ICARD

2.4 Pour améliorer l'efficacité de la gestion des 5LNC de la base de données ICARD, les améliorations suivantes de cette base de données pourraient être bénéfiques pour les États utilisateurs et les gestionnaires de données :

- a) mise à jour de la base de données avec une MAP présentant la région d'information de vol (FIR), et nécessité d'un « historique des 5LNC » plus détaillé qui sera consulté par les gestionnaires de données ICARD et les utilisateurs autorisés de la base de données ICARD ;
- b) renforcement des contrôles de la proximité des consonances des codes de l'ICARD qui comprendraient aussi les 5LNC réservés (orange) mais pas encore affectés par les gestionnaires des données de l'ICARD.

3. CONCLUSION

3.1 Compte tenu de la lettre AN 11/45.5-17/101 du 11 août 2017 relative au système de la base de données ICARD, l'achèvement de la mise à jour des données 5LNC dans l'ICARD, l'alignement de la base de données sur les publications d'information aéronautique (AIP) nationales, et la résolution des problèmes liés aux cas de codes identiques sont des préalables indispensables.

3.2 Les futures modifications de la conception de l'espace aérien et la mise en œuvre de nouveaux concepts continueront à générer une hausse de la demande de 5LNC. L'évaluation actuelle de l'attribution des 5LNC par région/année montre la nécessité d'une amélioration à moyen terme et d'une solution à long terme.

3.3 La Conférence est invitée à adopter les recommandations à court terme et à moyen terme figurant dans la Section 2 ci-dessus.